



2021-77

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 17
Votants : 19

L'an deux mil vingt et un, le 1^{ER} octobre à 18h45
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 13/09/2021

Présents : Franck PAILLON, Michel BEGON, Danièle VALLERY,
Laëtitia PRADINES, Denis CLAMENS, Raymonde HABOUZIT,
Patrice LHOSTE, Roland SEUX, Valérie GAGNE,
Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS, Thierry SOLEILHAC,
Christian GIRARD, Sébastien GAGNE, Anne-Marie TORE,
Bernadette PELISSIER, Sabine JOUVHOMME

Excusés :

Serge ABOULIN, qui a donné procuration à Raymonde HABOUZIT
Christine SIMON qui a donné procuration à Valérie GAGNE

OBJET : CLOTURE DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT LE CLOS DES GENETS

Les opérations du lotissement Le Clos des Genêts (budget ouvert en 2015) et les ventes étant désormais achevées, il est proposé de décider de la clôture budgétaire et comptable de ce budget annexe.

Le résultat sera déterminé au vu du compte administratif et du compte de gestion 2021. Il pourra alors être transféré au budget principal de la commune en 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- ACTE l'achèvement des opérations et des ventes du lotissement Le Clos des Genêts,
- DECIDE de la clôture du budget annexe correspondant.

Le Maire
Franck PAILLON



Fait et délibéré le 01/10/2021
Pour extrait certifié conforme